



Résidence PICASSO

LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

Villeneuve St Georges

La résidence dispose de 210 logements simples et 50 logements doubles (possibilité de colocation).



www.logifac.fr

LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides de la CAF : APL ou ALS.

Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !



2 rue Paul Verlaine
94190 Villeneuve St Georges

Contact résidence
01 45 99 52 03

Contact national
01 88 33 81 22

Du lundi au vendredi 10h-13h et 14h-18h



210 logements simples
50 logements doubles
(possibilité de colocation).

Loyer/mois à partir de

237 €*

charges comprises et aide au logement déduite

* Si APL déduite de 170€ pour un étudiant non boursier
logement T23
(Hors TEOM au 01/12/2019 et hors électricité)

- Consommations énergétiques indicatives catégorie C.
- Gaz à effet de serre catégorie D.

Frais de dossier à partir de 250 €
Le montant diffère suivant votre qualité d'adhérent ou non à un organisme partenaire de la résidence.

Organismes partenaires
Établissements d'enseignement liés
par une convention de partenariat



Particulièrement adaptée aux étudiants,
la résidence est également accessible
aux stagiaires et jeunes actifs en formation.

Les caractéristiques de nos logements ouvrent
la possibilité de percevoir l'**Aide Personnalisée
au Logement (APL)** qui est déduite chaque
mois du loyer.

Pour faire une demande de logement :

- Rendez-vous sur www.logifac.fr
- Cliquez sur « Réserver mon logement » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



LES AVANTAGES LOGIFAC

Possibilité de régler en 3 fois :

- Le dépôt de garantie
- Les frais de dossier

Frais de dossier à tarifs privilégiés

Du 1^{er} octobre au 30 juin

Nos services disponibles



Intendant
Agent de
permanence



Laverie**



Parking**



WIFI**



Salle de
travail



Aspirateur



Équipé



Badge

PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : lavabo, douche, WC.
- La pièce principale équipée : lit, bureau, étagère, penderie, chaises mis à disposition.
- Le coin cuisine équipé : évier, plaques électriques, placard, réfrigérateur.

Le chauffage et l'eau sont collectifs.

Certains logements situés au rez-de-chaussée sont conçus pour accueillir des personnes à mobilité réduite.

Les logements doubles destinés à la colocation comportent deux chambres.



Photo de l'intérieur des logements

PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS* :

Un(e) intendant(e) est à la disposition des locataires pour toutes questions techniques et administratives pendant les horaires d'ouverture du bureau..

Un agent de permanence assure une veille pour les interventions d'urgence la nuit et le week-end (hors vacances scolaires d'été).

Divers équipements sont mis à la disposition des occupants : laverie**, WIFI**, aspirateur libre service, parking**, salle de travail (sur demande aux horaires du bureau), jardin commun extérieur, badge.

Les provisions sur charges incluent :

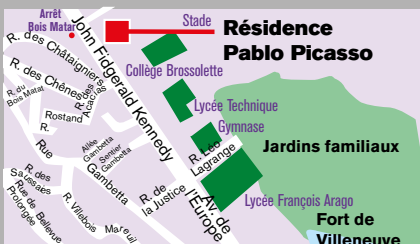
- La mise à disposition des mobiliers et des équipements collectifs.
- La consommation d'eau et de chauffage du studio.
- Les frais d'électricité et d'eau pour les parties communes.
- Les frais d'entretien normaux VMC, matériel de sécurité.
- L'entretien des parties communes.

Le résident prend directement en charge :

- L'abonnement et les consommations d'électricité.
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26 Août 1987.
- La taxe d'habitation.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- L'assurance locative obligatoire (souscription possible au bureau de la résidence).
- Les frais pour l'usage de la laverie.
- Les frais d'accès à internet.
- La cotisation annuelle à O.N.L.E.

* Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

** Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.



Située à proximité de commerces (pharmacie, boulangerie, poste, supérette ...).

La résidence est desservie par les bus J2 et G2 permettant de se rendre à la gare RER de Villeneuve Saint-Georges afin de rejoindre les lieux d'études (Université d'Évry, École Vétérinaire Maison Alfort, IFSI, ...).

SPÉCIAL RENTRÉE SANS STRESS !

Faites votre demande de logement directement en ligne.

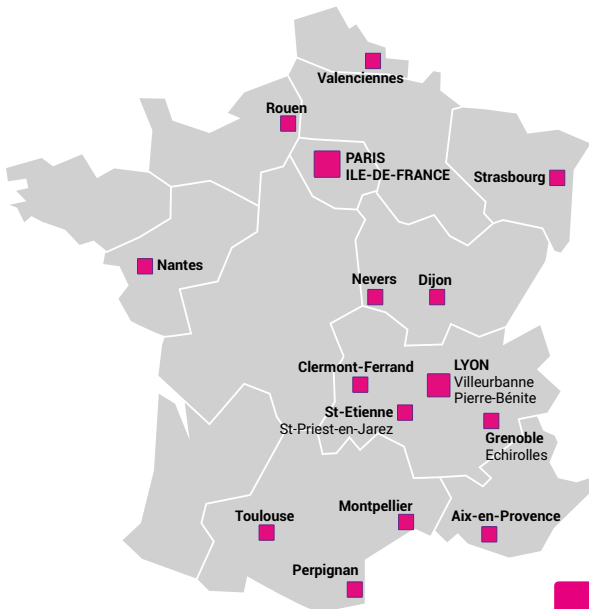
- 1 Choisissez vos résidences préférées en un clic.
- 2 Remplissez et téléchargez vos pièces justificatives en ligne.
- 3 Un(e) intendant(e) vous recontactera pour programmer une visite.



LE CHOIX

AIX-EN-PROVENCE
 CLERMONT-FERRAND
 DIJON
 GRENOBLE / ÉCHIROLLES
 LYON / VILLEURBANNE
 PIERRE-BÉNITE
 MONTPELLIER
 NANTES
 NEVERS
 PERPIGNAN
 ROUEN
 ST-ÉTIENNE
 ST-PRIEST-EN-JAREZ
 STRASBOURG
 TOULOUSE
 VALENCIENNES
Paris Île-de-France :
 ALFORTVILLE
 AUBERVILLIERS
 CARRIÈRES-S/SEINE
 CHOISY-LE-ROI
 HERBLAY
 LA COURNEUVE
 LA ROCHETTE
 LIEUSAIN
 MELUN
 ORLY
 PALAISEAU
 PIERREFITTE-S/SEINE
 VILLEJUIF
 VILLENEUVE-ST-GEORGES
 VILLIERS-S/MARNE

+ DE 50 RÉSIDENCES
 DANS 34 VILLES ÉTUDIANTES
 7 000 LOGEMENTS MEUBLÉS ET ÉQUIPÉS



LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

12/2016, 01/2020 -
 « LOGIFAC by SMERRA » est une marque utilisée par les structures OSE, SHLE, CHLE, ONLE et AREAS qui demeurent exclusivement responsables de la nature et des engagements contractuels qu'elles concluent avec les locataires. « LOGIFAC by SMERRA » est une marque d'OSE, association étudiante à but non lucratif (Paris n°071344) / OSE est une marque déposée par l'association nationale OSE (Paris n°071344).
 OSE est engagée si ne recevoir aucun fonds, effets, ou valeurs pour le compte d'un tiers. Assurance RCP Swiss Life, contrat N° 264205065.